



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 30 juillet 2018 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 juillet 2018 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. FILONI, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, Mme PILLOTTI, M. LUCIANI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme FLAMENCOURT à M. LUCCIONI, M. PAOLINI à Mme OTTAVY-SARROLA, M. KERVELLA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. CIABRINI à M. BASTELICA, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI

Etaient absents :

M. CAU, M. CASTELLANA, M. FERRARA, Mme ZUCCARELLI, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	36
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme PILLOTTI, est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20180730-2018_173-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/08/2018

Publication : 02/08/2018

Pour l'autorité compétente par délégation

Séance du lundi 30 juillet 2018

Délibération N°2018/173

**Programmation du théâtre municipal - Saison 2018/2019
de septembre à décembre 2018**



Espace Diamant :

Par délibération N° 2017/196 du Lundi 31 juillet 2017, le conseil municipal a voté le budget et la programmation du Théâtre municipal de l'exercice 2018.

La présente délibération vise à détailler la programmation du dernier trimestre 2018 et à définir le budget afférent.

Une saison de théâtre s'organise sur 2 années civiles, soit de septembre à fin juin de l'année suivante ; Cela implique que la programmation soit élaborée en amont.

La présente délibération détaille le programme de septembre à décembre 2018 car celui-ci concerne la saison 2018/2019.

Une seconde délibération sera proposée qui présente la programmation de janvier à décembre 2019 (septembre à décembre 2019 n'étant évoqué que dans les grandes lignes).

Cette nouvelle présentation est exigée par la nécessité de transmettre en novembre 2018 à la collectivité de Corse une demande de subvention au titre du théâtre municipal pour l'année civile 2019 dans sa totalité.

Bilan intermédiaire

Bilan intermédiaire et non définitif (arrêté le 30 mai 2018) de la saison 2017/2018 en quelques chiffres :

- **37 spectacles pour 44** représentations :

11 concerts, 15 spectacles de théâtre pour 16 représentations, 3 spectacles chorégraphiques pour 3 représentations, 7 spectacles jeune public pour 14 représentations.

- **6 909** spectateurs/spectacles payants.
- **376** détenteurs de la Carte culture.

Budget artistique

Nous pouvons constater que même si le bilan définitif n'est pas encore totalement finalisé - et sera remis à l'autorité municipale à la fin du dernier trimestre - que les ventilations de dépenses sont sensiblement toujours les mêmes.

Fréquentation :

Le taux moyen de fréquentation des spectacles s'établit aujourd'hui à **57%**

Programmation

Saison 2018/2019 de septembre à décembre 2018

La saison 2018/2019 a été élaborée à partir des éléments exposés ci-dessus.

Elle se décompose ainsi :

- Théâtre : **3** spectacles
- Musique : **5** concerts
- Jeune public : **2** spectacles
- Danse: **1** spectacle accompagné d'une résidence de création par la Compagnie *CréaCorsica*

Nombre de spectacles proposés de septembre à décembre 2018 : 11 spectacles pour 13 représentations

Programmation détaillée

THEATRE

Compagnies Corses

– *51 Pegasi : La confession de la bête*

Production Art & Noce Troubles

D'après l'oeuvre de Marc Biancarelli

Traduit par Jérôme Ferrari

Mise en scène : Christian Ruspini et Anna-Marie Filippi

Avec le soutien de la Collectivité de Corse et les affaires culturelles de la ville de Porto Vecchio

– *L'Affare di u Carrughju dirittu*

D'après L'Affaire de la rue de Lourcine / Eugène Labiche

Traduction & Adaptation Guy Cimino et Noël Casale

Mise en scène Noël Casale Avec Les comédiens du Teatrinu

Co-production Théâtre du commun, Ajaccio, Teatrinu Soutien Collectivité Territoriale de Corse, Théâtre de Bastia.

Compagnies extérieures

– *Juste la fin du Monde*

Compagnie L'équipe de Nuit

D'après le texte de Jean-Luc Lagarce

Mise en scène Jean-Charles Mouveau

Avec Vanessa Cailhol, Philippe Calvario, Jill Caplan, Esther Ebbo

MUSIQUE

Production insulaires

– *Ensemble des Cordes de France*

Concert de l'Ensemble des Cordes de France, composé de jeunes musiciens, étudiants et jeunes professionnels, tous diplômés, issus des meilleures écoles françaises.

Production *les Rencontres musicales de méditerranée*.

– *ROSSINI-BERSTEIN...de PESARO à NEW-YORK*

Direction : Claude & Yann MOLENAT (formation symphonique)

Production de *l'Ensemble instrumental de Corse*

– *Holy Temple*

Concert de l'artiste CIGùRi

Spectacle hors les murs dans l'église Saint Erasme

En collaboration avec le Rézo

– *Le Parrain*

Paul Mancini interprète l'œuvre de Nino Rota

Production extérieures

– *Alain Chamfort*

Concert d'Alain Chamfort

DANSE

Cies Corse

– *Café de la Place*

Le spectacle est une synthèse de 20 ans de création en Corse. Une nouvelle proposition artistique de notre époque à travers

Par la Compagnie *CréaCorsica*

JEUNE PUBLIC

Compagnies extérieures

– *Le loup qui voulait être un mouton*

Cie Ladgy Prod

D'après l'album de Mario Ramos

Mis en scène par Cyrille Louge

A partir de 2 ans

– *La Forêt ébouriffée*

Compagnie François et Christian Benhaim

D'après le texte La forêt de Racine de Mélusine Thiry

Public : Dès 6 ans

PARTENARIATS

- Des partenariats pérennes sont mis en place avec le Conservatoire Henri Tomasi, l'école de musique municipale pour se produire à l'espace diamant (mise à disposition gracieuse de la salle), faisant connaître le patrimoine musical corse, les talents émergents régionaux en musiques actuelles, ainsi que les travaux des professeurs et des élèves.
- L'Espace Diamant accueillera en outre des manifestations organisées par les services de la ville et de la CAPA.

SCENES OUVERTES, CO-REALISATION

- Pour soutenir la création insulaire et les artistes, l'Espace Diamant organise des scènes ouvertes en offrant son plateau et ses techniciens, dans le cadre d'un partenariat où la ville prend aussi à sa charge la communication de ces événements.

- L'Espace Diamant accueille aussi des spectacles en co-réalisation.
En septembre puis en décembre 2018, *l'association Teatru Nustrale* et *l'association Anghjula Rosa* seront accueillies à l'Espace Diamant, en co-réalisation.

Le budget prévisionnel (budget artistique seul - hors taxes et techniques) de ce programme du Théâtre municipal de Septembre à décembre 2018 s'élève à **70 000€**

Les crédits sont prévus au budget 2018 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33 du budget primitif de l'exercice 2018.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'APPROUVER la proposition de programmation ainsi que le budget prévisionnel du Théâtre municipal de septembre à Décembre 2018.

D'AUTORISER le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation.

D'AUTORISER le Maire à solliciter en vue de la réalisation toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse.

DIRE QUE les crédits sont prévus au budget 2018 et les dépenses, seront imputées au chapitre 11, fonction 33.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Ouï l'exposé de Mme Simone Guerrini, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 27 juillet 2018,

APPROUVE

À l'unanimité de ses membres présents et représentés

La proposition de programmation ainsi que le budget prévisionnel du Théâtre municipal de septembre à décembre 2018.

AUTORISE

Le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation

AUTORISE

Le Maire à solliciter en vue de la réalisation toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse.

DIT QUE

Les crédits sont prévus au budget 2018 et les dépenses, seront imputées au chapitre 11, fonction 33.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAJRE

Laurent MARCANGELI

